



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Conseil de communauté du **23 juin 2014**

Délibération n° 2014-0153

commission principale : proximité et environnement

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention au Comité départemental du Rhône de la Ligue contre le cancer dans le cadre de la collecte du verre

service : Direction de la propreté

Rapporteur : Madame la Conseillère Glatard

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 162

Date de convocation du Conseil : vendredi 13 juin 2014

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Compte-rendu affiché le : mercredi 25 juin 2014

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mmes Guillemot, Picot, M. Le Faou, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Brachet, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, MM. Claisse, Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, MM. Barge, Barret, Mmes Basdereff, Baume, Belaziz, MM. Bérat, Bernard, Mme Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Bousson, Mme Bouzerda, MM. Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mmes David, de Lavernée, de Malliard, MM. Devinaz, Diamantidis, Eymard, Mme Fautra, M. Forissier, Mme Frier, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, George, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Kepenekian, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, M. Millet, Mme Millet, M. Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mme Pouzergue, MM. Pouzol, Quiniou, Mme Rabatel, MM. Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mmes Runel, Sarselli, MM. Sécheresse, Sellès, Mme Servien, MM. Sturla, Suchet, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Abadie (pouvoir à Mme Vullien), Philip (pouvoir à Mme Brugnera), Mme Laurent (pouvoir à Mme Jannot), M. Rivalta (pouvoir à M. Vesco), Mme Beauteemps (pouvoir à M. Quiniou), MM. Fenech (pouvoir à M. Cochet), Lavache (pouvoir à M. Geourjon), Mme Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), M. Moretton (pouvoir à M. Vial), Mme Poulain (pouvoir à M. Rousseau), M. Sannino (pouvoir à Mme Dognin-Sauze).

Absents non excusés : M. Calvel.

Conseil de communauté du 23 juin 2014**Délibération n° 2014-0153**

commission principale : proximité et environnement

objet : **Attribution d'une subvention au Comité départemental du Rhône de la Ligue contre le cancer dans le cadre de la collecte du verre**

service : Direction de la propreté

Le Conseil,

Vu le rapport du 3 juin 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Depuis 1979, la Communauté urbaine de Lyon soutient l'action du Comité départemental du Rhône de la Ligue contre le cancer grâce au verre collecté. Ce partenariat s'appuie sur la collecte du verre et vise à faire du geste écologique de tri un geste de solidarité. La reprise du verre fait l'objet d'une garantie de reprise dans le cadre du contrat liant la Communauté urbaine et Eco-emballages.

Le tableau ci-dessous présente la progression des tonnages collectés et de la subvention versée depuis 2007 :

Années	Tonnage de verre collecté l'année précédente (en tonne)	Subvention versée (en €)
2007	21 034	64 153
2008	21 504	65 587
2009	23 582	71 925
2010	24 097	73 495
2011	24 480	74 664
2012	24 963	76 137
2013	25 053	76 412

Ce partenariat a été confirmé par délibération n° 2011-2054 du Conseil du 7 février 2011, autorisant la signature avec le Comité départemental du Rhône de la Ligue contre le cancer d'une convention de partenariat pluriannuel sur la période 2011-2016.

a) - Objectifs

L'articulation du geste civique et environnemental de tri du verre avec une action de solidarité est un levier de sensibilisation des habitants au tri du verre. Le rôle de la Ligue contre le cancer apparaît comme un élément essentiel de motivation de la collecte sélective du verre.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2013

La Ligue contre le cancer mène différentes actions dans le domaine de la lutte contre le cancer, selon 4 axes :

- actions de recherche : la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs,
- actions en direction des malades : la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits,
- actions d'information et de prévention, dépistage : la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé,
- actions de formation : la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenant dans la lutte contre le cancer.

c) - Programme d'actions pour 2014

L'ensemble des actions menées en 2013 sera poursuivi en 2014, sur les 4 axes : recherche, actions en direction des malades, information prévention dépistage, formation.

Il est proposé de renouveler en 2014, selon les mêmes modalités qu'en 2012, la subvention au Comité départemental du Rhône de la Ligue contre le cancer. Le montant de la subvention serait de 3,05 € par tonne de verre collecté en 2013. Ce tonnage s'élevant à 26 200 tonnes, le montant de la subvention serait de 79 910 € ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 79 910 € au profit du Comité départemental du Rhône de la Ligue contre le cancer dans le cadre de la collecte sélective du verre pour l'année 2014,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et le Comité départemental du Rhône de la Ligue contre le cancer définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2014 - compte 657 4 - fonction 812 - opération n° 0P25O2488.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 25 juin 2014.